

DU

FRANCE — XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

---

INTÉRIEUR DE L'HABITATION RICHE. — LE GRAND APPARTEMENT.  
LES RÉDUITS. — LA DAME DE QUALITÉ (1675-1680.)

J.-B. de Saint-Jean, le fin portraitiste qui a tracé les effigies en pied des gens de la cour dont la suite est si appréciée par les amateurs délicats, est l'auteur des deux scènes que nous reproduisons. « *La femme de qualité en déshabillé pour le bain; — La femme de qualité, en déshabillé, sortant du lit.* » Dans ces tableaux de certaines mœurs élégantes du temps, l'observateur, fort au courant des modes, a voulu exprimer, dans leur réalité, certaines choses que le comique des *Femmes savantes* n'avait pu que faire pressentir. A notre point de vue spécial, ces deux pages inséparables offrent d'abord l'avantage de donner une idée générale de la manière dont toutes les maisons riches se trouvèrent divisées en grands et en petits appartements, à mesure que l'on avance dans le siècle, et surtout lorsque, sous l'influence de Hardouin Mansard, l'architecture du règne de Louis XIV atteignit son apogée de grandeur et de magnificence. François Blondel qui, avec les lignes plus assouplies du dix-huitième siècle, devait continuer à agir selon les mêmes principes en ce qui concerne la distribution des intérieurs de grand style, explique tout au long que ce ne fut point pour loger plus de monde dans un espace circonscrit que l'architecte faisait établir aux différents étages ce que l'on appelait les *entresols*. Si le type le plus généralement en usage des pièces « *entresolées* » fut la division de l'étage par un plancher établi à une certaine hauteur de la haute baie des fenêtres, de manière à ne point contrarier l'harmonie des façades à l'extérieur, et si, le plus généralement encore, on employa les soupentes en y faisant coucher les domestiques que l'on voulait avoir sous la main, il n'en reste pas moins certain que le principe fondamental des pièces du petit appartement était l'amointrissement des proportions des chambres d'habitation.

Modifier l'étendue de ces pièces par des cloisonnages, en diminuer l'élévation par de faux plafonds, même lorsqu'on ne se servait point de ce plancher pour établir des soupentes logeables, telle était encore la règle au dix-huitième siècle pour les petits appartements dont le